



# Mais qui sont les privilégié-es ?

16 mai 2018

## Mais qui sont les privilégié-es ?

(vous avez la possibilité de réponses multiples)

- Les cheminot-es qui défendent leur statut et le service public ferroviaire ?
- Les salarié-es d'Air France qui demandent 6% d'augmentation ?
- Les étudiant-es qui refusent la sélection à l'entrée de l'université ?



- Les actionnaires du CAC40 qui bénéficient de 67,5% de la redistribution des bénéfices depuis 2009 ?\*
- Les patrons du CAC40 dont les salaires ont augmenté deux fois plus vite que ceux des salarié-es ?\*
- Ceux et celles qui vont bénéficier de la suppression de l'exit tax ?\*\*

\* Rapport de l'ONG Oxfam entre 2009 et 2016 : La répartition des bénéfices des entreprises du CAC40 s'est effectuée comme suit dans cette période, 67,2% pour les actionnaires, 27,5% pour l'investissement et 5% pour les salarié-es en intéressement et participation.

\*\* Annonce faite par Emmanuel Macron et qui concerne la suppression d'un impôt visant à lutter contre l'évasion fiscale.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org),

fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris, 01 68 39 30 20



## Mais qui sont les privilégié-es ?

(vous avez la possibilité de réponses multiples)

- Les cheminot-es qui défendent leur statut et le service public ferroviaire ?
- Les salarié-es d'Air France qui demandent 6% d'augmentation ?
- Les étudiant-es qui refusent la sélection à l'entrée de l'université ?



- Les actionnaires du CAC40 qui bénéficient de 67,5% de la redistribution des bénéfices depuis 2009 ?\*
- Les patrons du CAC40 dont les salaires ont augmenté deux fois plus vite que ceux des salarié-es ?\*
- Ceux et celles qui vont bénéficier de la suppression de l'exit tax ?\*\*

\* Rapport de l'ONG Oxfam entre 2009 et 2016 : La répartition des bénéfices des entreprises du CAC40 s'est effectuée comme suit dans cette période, 67,2% pour les actionnaires, 27,5% pour l'investissement et 5% pour les salarié-es en intéressement et participation.

\*\* Annonce faite par Emmanuel Macron et qui concerne la suppression d'un impôt visant à lutter contre l'évasion fiscale.

**Vos droits, vos luttes, votre syndicat...**

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org),

fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Mais-qui-sont-les-privilegie-es>